

# LES ORIENTATIONS DU SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE



Colloque universitaire sur le thème  
**Financer nos universités par le privé  
ou l'éloge de la fuite... en avant**

Colloque organisé par le  
**Conseil provincial du secteur universitaire (CPSU)**

Trois-Rivières  
25 et 26 mai 2009

# **LES ORIENTATIONS DU SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE**

**Document réalisé par  
le Conseil provincial du secteur universitaire  
et présenté par Carole Neil**

Les faits sont durs, les faits sont têtus. Malgré une santé financière chancelante l'Université du Québec à Rimouski a réussi à bâtir un nouveau campus à Lévis en se liant pour vingt-cinq ans avec un partenaire privé par une entente dont elle ne pourra se libérer, sinon au terme de complications juridiques que l'on devine cauchemardesques et coûteuses.

L'UQAR s'est lancée en affaires, s'est engagée à se faire promoteur immobilier en prenant le parti d'axer son expansion vers un bassin démographique éloigné de son lieu initial d'implantation et qui deviendra inévitablement le principal pôle de la croissance de son recrutement. Ce sont plus de 80 millions de dollars qui seront consacrés à une aventure d'autant plus incertaine que les obligations juridiques contractées par l'Université lui imposent des coûts et une rigidité qui compromettront gravement sa capacité de réagir rapidement et avec souplesse aux changements que pourraient lui imposer l'évolution sociale et démographique. Au moins 80 millions seront consacrés à un projet qui livre à l'impartition et à la sous-traitance des emplois qui risquent fort de rester précaires et moins bien protégés que leurs équivalents dans la maison-mère, aux seules fins de donner de la souplesse et des profits au promoteur. Foin de l'identification à l'institution, foin du sentiment d'appartenance, foin de la loyauté à la communauté, foin de l'engagement envers l'avenir! Des services au plus bas coût possible pour une qualité de prestation ramenée à sa plus simple expression comptable.

Loin d'ouvrir l'avenir, ce PPP l'a figé. S'il est un modèle, c'est bien un modèle de ce qu'il ne faut pas faire. Le cloner, comme à Saint-Jérôme, ne servira qu'à pétrifier le système, à le rendre irréformable et terriblement coûteux aussi bien qu'inefficace parce qu'incapable d'intégrer le changement à moins de lourds et dispendieux compromis de gestion. Ce qui a été présenté comme un développement et un pas résolu vers l'avenir tient pourtant bien plus de la dérive clientéliste. L'ouverture d'un campus à Lévis ressemble davantage à une fuite en avant. L'UQAR construit sur du sable : n'étant pas assurée de consolider ses positions à Rimouski même, la voilà qui se déplace loin de son lieu d'enracinement, dans l'espoir d'accroître le nombre de ses étudiants, base de son financement. Cela la placera fatalement dans des dilemmes de gestion malsains. Le MELS a laissé faire et le Vérificateur général du Québec a eu raison de s'inquiéter du laxisme dont il a fait preuve dans le dossier des immobilisations.<sup>1</sup>

Le cas du Campus de l'UQAR à Lévis et celui de son clone en formation à Saint-Jérôme devraient suffire à déclencher un large débat sur la place et l'avenir de l'université québécoise, débat que ni le scandale immobilier de l'UQAM ni la grève de ses professeurs ou les interventions répétées des divers acteurs du monde universitaire n'ont réussi à imposer. Il faut aller au fond des choses et mener une vaste réflexion sur l'université québécoise et les dérives qui l'affligent.

Il faut dresser un état des lieux pour analyser et comprendre tout ce que peut signifier la multiplication des campus sur le territoire. Il faut un temps d'arrêt pour prendre la mesure exacte de l'effet cumulatif des projets immobiliers qui sont d'ores et déjà en train de métamorphoser le paysage universitaire. Il faut, par exemple, empêcher que l'Université de

---

<sup>1</sup> Vérificateur général du Québec, *Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale concernant la vérification particulière menée auprès de l'Université du Québec à Montréal. Partie II – Principaux facteurs responsables des pertes de l'Université du Québec à Montréal p.99-100*

Montréal ne perde son honneur en travestissant l'esprit de l'entente qui lui avait permis d'acquiescer à des conditions plus qu'avantageuses la maison-mère des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et Marie, pour se livrer à des conduites dignes de voraces spéculateurs immobiliers. Il faut éviter qu'elle se lance dans l'aventure de la gare de triage Outremont. Il faut refuser, d'une voix ferme et résolue, d'accréditer l'idée que les promoteurs immobiliers sont des acteurs, des parties prenantes du système universitaire. Il faut, du même souffle, rejeter la profusion des discours pseudo-pragmatiques qui tentent de justifier par des raisonnements comptables à courte vue le travestissement de la mission de l'université.

Le cas du Campus Lévis indique également clairement les périls que fera subir au réseau de l'Université du Québec le déplacement des pôles de croissance en fonction des bassins de recrutement. Il y a là non seulement un risque de balkanisation du réseau, mais encore et surtout un danger réel d'accroître les disparités régionales en faisant primer la loi du nombre sur les objectifs sociaux d'accès et d'équité dans la répartition des établissements stratégiques sur l'ensemble du territoire. La multiplication des campus va se traduire par l'augmentation des tensions entre le siège social et les antennes locales. La course aux « clients » va déclencher des forces centrifuges d'autant plus puissantes qu'elles seront alimentées par les visés des diverses élites économiques locales qui voient dans l'implantation d'un campus ou d'une antenne une amélioration des avantages concurrentiels de leurs localités. Les tensions pour l'allocation des ressources ne seront plus seulement internes à la dynamique des établissements, mais aussi structurées par l'environnement externe.

Le Québec, il y a quarante ans, avait fait des choix clairs eu égard au développement régional et au rôle structurant des interventions de l'État pour doter toutes les régions d'une infrastructure institutionnelle complète et cohérente. Les engouements immobiliers actuels provoquent des distorsions qui, sous couvert d'élargissement de l'accessibilité, sont en train de reconfigurer non seulement le réseau des établissements, mais aussi de définir autrement ce qu'on tenait pour des conditions d'égalité des chances. La dispersion des points de service et la multiplication des campus témoignent d'une « mal croissance » dont les coûts gonflent en raison de la duplication de l'offre dans le cadre d'une concurrence artificielle et qui provoquent un gaspillage de ressources. Les choix sociaux en faveur de l'accroissement de l'« accessibilité » sont ici dénaturés, ils ressemblent davantage à des alibis qu'à de véritables engagements.

Ces pratiques remettent en cause des choix de mission. Derrière les portes closes des conseils d'administration et avec la complicité tacite du MELS, les délocalisations clientélistes remettent en cause les liens université/communauté. Il est loin d'être évident que les populations régionales, en particulier, aient bien saisi toutes les implications des projets que les autorités universitaires leur présentent avec orgueil. La confusion entre la croissance et le développement risque de provoquer un réveil brutal.

Le Québec a besoin d'un système universitaire dont la cohérence se définit d'abord par la complémentarité des vocations et la spécificité des missions et non pas par des avantages de marché. C'est ainsi, par exemple, que les décisions de délocaliser certaines facultés ou parties de programmes de disciplines dures, tiennent davantage des stratégies de consolidation de chasses-gardées et d'alliances pour accéder à l'assiette au beurre que de

véritables choix motivés par une politique des universités soucieuse de développer un système cohérent construit sur l'harmonisation des complémentarités des missions institutionnelles et une configuration cohérente de la répartition des programmes et des diverses facultés.<sup>2</sup>

Mélange toxique de manœuvres corporatistes et d'engouement idéologique, la délocalisation des campus a également son pendant dans la chasse à la clientèle internationale. Bien enrobée dans les lieux communs sur la mondialisation, l'action internationale des établissements mérite, elle aussi, un examen critique intransigeant. Il faut revoir les pratiques de recrutement des étudiants étrangers et les multiples actions de ratisage des clientèles internationales où se confondent les acquis d'un rayonnement légitime et l'activisme mercantile. Là encore, le commerce a tendance à prendre le dessus. Il est tout de même stupéfiant de constater que le gouvernement du Québec lui-même a choisi de transformer le Certificat de sélection d'immigration en gadget pour attirer les étudiants étrangers, introduisant du même coup une distorsion grave dans la gestion de l'immigration et sapant l'équilibre linguistique de la métropole, la majorité des étudiants étrangers se retrouvant dans les universités anglophones.

Délocalisation, dérive clientéliste et hypothèque sur l'avenir, le partenariat public-privé n'est pas seulement une mauvaise affaire, il sert à esquiver des débats de fond, il fait écran comme le fait tout parti-pris idéologique : le commerce a changé l'Université, sa gestion marchande lui impose des choix auxquels elle est en train de sacrifier sa mission et son héritage.

L'option PPP est un choix nocif pour le monde universitaire. Ses promoteurs avancent à couvert. À l'abri d'un pseudo-réalisme comptable, ils sont en train – par candeur, ignorance ou dogmatisme – de faire subir au système universitaire québécois une métamorphose qui remet en cause des choix fondamentaux de notre société. Des enjeux sont en train de se nouer dans un modèle d'affaires que gestionnaires et politiciens voudraient nous faire prendre pour une voie de réalisation là où ne se trouve pourtant que de fausses solutions, mal inspirées par le fatalisme et la résignation.

À cet égard, l'entente à laquelle en seraient venus le gouvernement du Québec et les principaux responsables universitaires et à laquelle fait référence le rapport du vérificateur général du Québec<sup>3</sup>, ne fera qu'aggraver le mal. Soumettre à l'examen de l'agence des PPP les projets d'immobilisation ne fera qu'accroître le marasme. C'est au mode PPP lui-même qu'il faut renoncer. C'est ce choix idéologique qu'il faut écarter d'abord si l'on veut réussir à voir clair et cesser de compliquer les choses en rajoutant des contraintes qui rendront inextricable la situation et compromettront toute possibilité de mettre en place la réforme globale pourtant si indispensable.

---

<sup>2</sup> À cet égard les remarques du professeur Chevrier sont tout à fait pertinentes lorsqu'il dénonce les contorsions réalisées pour disperser les places nouvellement créées pour l'admission en médecine comme autant de manières d'utiliser le saupoudrage pour préserver le statu quo au lieu de faire ce que la logique aurait imposé, à savoir la création d'une faculté de médecine à l'UQAM.

<sup>3</sup> Op.citpp.99-100

Le recours aux PPP ne peut être vu, et promu, comme une « solution » que dans la mesure où nous refusons de voir que le cadre de financement est inadéquat et à la condition de faire primer le culte de la suprématie du privé sur tout rapport au réel. C'est un faux-fuyant, un détour idéologique coûteux qui ne servira, qui ne sert déjà qu'à éviter d'aller au fond des choses. C'est une dérobade qui n'est cependant pas sans conséquence sur le rôle et le fonctionnement du MELS qui apparaît tantôt comme le responsable d'un laxisme administratif inacceptable, tantôt comme la victime institutionnelle d'une orientation politique dogmatique et ruineuse.

Achevons le tableau en ajoutant que, même si l'argent n'explique et ne justifie pas tout, toutes ces dérives sont, fort malheureusement, cohérentes avec la situation financière actuelle des universités et le flou qui l'entoure. Trop de contradictions s'accumulent, le mode de financement va détruire le système universitaire en ruinant sa cohérence parce qu'il transforme les rapports entre les établissements en une lutte de tous contre tous. Il faut sortir le commerce du fonctionnement de l'université, il faut un financement défini sur des objectifs de société et non sur des considérations de marché. L'approche *per capita* a produit des distorsions et des effets pervers qui sont incompatibles avec une politique de l'université soucieuse de réunir les conditions de la réussite personnelle des étudiants et de l'excellence des institutions.

Il faut établir clairement le véritable portrait de la situation financière des universités. Il faut surtout réaffirmer haut et fort que le financement de l'enseignement supérieur n'a rien à voir avec le développement des affaires de promoteurs intéressés d'abord à la rente immobilière et aux occasions d'affaires que crée la marchandisation de l'éducation. Le développement paradoxal de ces dernières années a de quoi laisser perplexes les citoyens du Québec. Comment s'y retrouver, en effet, entre les discours de famine tenus à l'unanimité par les principaux acteurs de la communauté universitaire – de la Conférence des recteurs et principaux, aux associations étudiantes, en passant par les diverses associations syndicales – et la rhétorique satisfaite qui accompagne les annonces de projets immobiliers qui poussent un peu partout sur le territoire?

Quelque chose ne va pas et cela ne sert ni l'intérêt public ni la démocratie. En période de crise économique, particulièrement, les citoyens ne peuvent être tenus ainsi dans le brouillard. Le Québec a largement soutenu les efforts de rattrapage dans le monde universitaire, mais à l'heure où l'insécurité et la précarité jettent des ombres menaçantes sur la vie des personnes et le destin de collectivités entières, il est inacceptable de laisser le flou perdurer. Les efforts supplémentaires, qui sont de toute évidence requis, doivent être légitimés par une argumentation limpide, servie par une connaissance rigoureuse des faits, toutes deux essentielles aussi bien à la démocratie qu'à la mobilisation.

Devant les malaises que suscitent les dérives et les contradictions dans lesquelles baigne l'université québécoise, un exercice de franchise et d'évaluation rigoureuse s'impose. Il faut poser clairement les enjeux du développement des universités en les situant dans le cadre plus large des objectifs de société au nom desquels il apparaîtra nécessaire de leur affecter des ressources publiques à la hauteur et selon des modalités qui correspondront explicitement à ce que nous pourrions légitimement attendre d'elles en fonction des moyens que l'État leur consentira.

Par conséquent, il faut des États généraux sur l'université pour établir un véritable pacte social de l'enseignement universitaire.

Il faudra ensuite en tirer des choix déterminés, établir les grandes orientations et les principes qui devraient servir à définir les paramètres d'une véritable politique des universités.

Enfin, la crise actuelle nous en fait le devoir en même temps qu'elle nous impose de cesser de sacrifier aux dieux de l'idéologie. Il faut exiger du gouvernement du Québec qu'il renonce aux faux-fuyants que constituent les PPP et qu'il annule l'entente faite avec la CREPUQ pour faire de l'Agence des PPP un passage obligé pour la réalisation des projets immobiliers.

Le mode de financement actuel crée une véritable jungle où se joue la lutte pour la survie alors qu'une saine gestion des fonds publics et une véritable politique des universités devraient définir un environnement au service de valeurs rassembleuses. L'émulation entre les établissements pourrait alors se jouer autrement que sur la force brute des atouts de marché et servir à offrir aux Québécois des institutions non pas performantes à la « chasse aux clients » mais bien utiles socialement à produire et à transmettre les connaissances et à améliorer le bien commun. Soutenues et encadrées par une politique exigeantes mais généreuses, les universités n'auront plus alors à se prendre pour des entreprises et elles pourront apporter aux communautés et aux personnes des moyens et des lieux propices à un développement en accord avec les choix sociaux et les valeurs d'un Québec qui aura renoué avec sa volonté de tout mettre en œuvre pour assurer l'égalité des chances et la prospérité pour tous.